

Le voyage de retour et les réseaux d'immigration des Grecs pontiques de l'ex-Union soviétique¹.

Introduction

La diaspora grecque de l'ex-Union soviétique, dont les Grecs pontiques représentent la plus grande partie, est enracinée depuis des siècles sur le littoral de la mer Noire, elle se stabilise sur le territoire russe à la fin du XIXe siècle. Désormais, son existence, son épanouissement sont en interaction avec les événements sociopolitiques en ex-Union soviétique. Son avenir est en liaison étroite avec les événements politiques dans la région de la mer Noire et dépend considérablement de la paix dans la région. La stabilité politique pourrait éviter le déracinement total des Grecs pontiques de la Russie du sud et du littoral géorgien. Dans certaines régions de l'ex-Union soviétique, en Abkhazie par exemple, on ne peut plus parler de la diaspora grecque que comme d'un fait historique passé. La cohabitation séculaire des Grecs avec les Arméniens, les Russes, les Géorgiens et les Azères s'est terminée. La diaspora grecque s'est privée d'une de ses parties très riche culturellement, même si pendant des décennies la métropole avait oublié son existence.

Il est intéressant de suggérer que pendant toute l'histoire de la diaspora en ex-Union soviétique, ce groupe diasporique ne s'est déplacé que sous contrôle étatique. Il a effectué des déplacements forcés à l'intérieur du pays dans des régions lointaines. Des déplacements en Grèce ont eu lieu aussi, mais ils ont été vraiment rares. L'accord bilatéral était exigé au niveau gouvernemental et l'invitation des parents était obligatoire. Les autorités soviétiques accordent aux Grecs pontiques la permission de quitter l'URSS pour des raisons de regroupement familial. Ces déplacements sont souvent permanents.

L'histoire de la diaspora grecque en Russie tsariste et en URSS a créé une riche mémoire collective. Il n'y a pas de famille dont les arrière parents n'aient pas connu un déplacement forcé ou volontaire. L'accomplissement de s'approprier des espaces inconnus et de devenir leurs chefs pionniers se transmet de génération en génération. C'est un acquis indispensable pour leur adaptation dans la société d'accueil.

Après tant d'années de connaissance virtuelle de leur patrie historique, la réalité politique impose qu'ils se mettent en contact violent avec celle-ci. Le retour est obligatoire. Il n'y a pas de choix. Les populations allogènes doivent quitter les républiques ex-soviétiques pour chercher un lieu d'accueil, un lieu de refuge. Les Grecs ont un pays. Un pays qui a prétendu vouloir les accueillir à condition qu'ils s'inscrivent dans un projet politique précis et aussi à condition qu'ils ne viennent pas tous.

Le retour devient une étape délicate dans l'acceptation de leur identité grecque. Les problèmes d'intégration dans la société grecque remettent en cause leur idéalisation de la patrie et rendent possible le renforcement d'une identité liée à leur pays d'origine. Ce qui est certain, c'est que les Pontiques refusent l'assimilation dans la société grecque, soit parce qu'ils se sentent plus Pontiques que Grecs soit parce qu'ils croient que leur identité soviétique est suffisante. Déchirée entre l'ici et le là-bas la diaspora grecque

¹ Cet article est le résultat d'une recherche doctorale soutenue en juillet 2002 à l'Université Paris X-Nanterre dont le titre est le suivant : L'installation des Grecs pontiques de l'ex-URSS en Thrace et à Athènes : Voyage et enracinement.

risque-t-elle de perdre un de ses enfants ou plutôt faut-il accepter que l'appartenance à la diaspora impose la différence du groupe diasporique et une identité autre que celle des Grecs de la métropole ?

L'idéalisation de leur mère patrie s'effondre très vite. Non seulement par rapport à l'accueil de la part des autorités mais surtout de la part de leurs compatriotes. La non connaissance de l'histoire pontique et les préjugés sur leur origine grecque créés par les médias pour des raisons de propagande politique rendent difficile le contact avec la société grecque dans son ensemble. Des obstacles de communication se dressent aussi avec les Pontiques arrivés en Grèce entre 1916 et 1923. La communauté pontique n'est pas capable, malgré des initiatives prises par des associations au cours de cette dernière décennie, d'accueillir dans ses rangs et d'intégrer dans ses activités les nouveaux arrivés.

Le nouveau territoire d'enracinement des Grecs pontiques de l'ex-Union soviétique se situe en Thrace et dans l'agglomération athénienne. La géographie de leur fixation en Grèce est la preuve du dynamisme migratoire du groupe. Les deux régions d'installation des Grecs pontiques de l'ex-URSS se différencient, non seulement par le motif d'installation des migrants, mais aussi par leurs caractéristiques socio-économiques qui influencent le processus de leur enracinement dans la société d'accueil.

Le maillage des réseaux sociaux des Grecs pontiques se tisse dès leurs premières tentatives d'immigration en Grèce. Progressivement, pendant leur période d'installation, ces réseaux se concrétisent et deviennent le biais indispensable à leur intégration dans le pays d'accueil.

Le processus d'enracinement et ses contraintes dépendent du caractère socio-économique et les particularités culturelles de ces deux régions. Les mécanismes ruraux et urbains qui favorisent ou retardent leur enracinement en Grèce sont étroitement liés à leurs réseaux sociaux. La mixité ethnique et religieuse en Thrace, son caractère rural, ainsi que le caractère métropolitain de la ville d'Athènes mettent en valeur des modèles d'appropriation de l'espace par les migrants et en même temps, ils expliquent les tendances de migration des Grecs pontiques vers d'autres pays. Par suite, cette émigration hors frontières grecques va nous conduire à la nécessité de raisonner à propos des mécanismes d'intégration spatiale et sociale et des enjeux de leur rapatriement.

Préparer le retour: la première visite en Grèce.

On dit souvent que les Grecs pontiques de l'ex-URSS ont une identité migratoire pour mettre en valeur leur capacité de s'intégrer dans des milieux sociaux nouveaux. Cette affirmation risque de faire croire que certains peuples peuvent mieux supporter les déplacements que d'autres et que la mobilité migratoire dans l'espace est quelque chose de positif. L'identité migratoire des Grecs pontiques va être abordée sous l'angle de l'histoire d'un peuple en diaspora, un peuple dont la survie a été basée sur ses propres réseaux sociaux. Les Grecs pontiques ne forment pas simplement un groupe migratoire. Ils font partie intégrante de la diaspora grecque; ils sont dispersés dans le Monde. Les communautés les plus peuplées se situent en Grèce, en ex-URSS, en Allemagne, en Australie, aux États-Unis et au Canada.

La guerre dans la République autonome d'Abkhazie et la dégradation de leur situation professionnelle provoquée par la crise économique en ex-Union soviétique a incité les Grecs pontiques au départ. Ceux qui travaillaient dans le secteur industriel comme ouvriers qualifiés ou cadres administratifs ont été touchés par le chômage et ils

devaient chercher du travail ailleurs que dans leur pays natal. Les moins mobiles étaient, cependant, les personnes âgées. Pour des raisons de santé mais aussi pour des raisons de surveillance de leurs biens, ils ont retardé leur déplacement, le temps que leurs enfants s'établissent en Grèce.

Ainsi, le voyage de retour vers leur pays historique n'est pas une démarche spontanée. Ceux qui ont eu le temps de le préparer, qui ne sont pas partis sous les bombardements et les conflits ethniques et qui n'étaient pas très éloignés dans le pays soviétique ont fait une première visite en Grèce avant leur retour définitif. Les autres qui n'ont pas pu voyager avaient des parents qui l'ont fait et qui leur ont transféré les informations et l'expérience acquise.

Cette première visite a permis de voir de près le pays où ils voulaient se rapatrier, d'avoir une idée concrète de la vie quotidienne et surtout de se mettre en contact avec des parents proches ou lointains qui avaient émigré, soit dans les années 1960, soit juste un peu avant eux.

Ils sont arrivés en Grèce avec un visa touristique qui leurs garantissait un séjour légal pendant six mois, et un petit nombre est venu avec une invitation des parents. La majorité est venue en couple et quelques uns en solitaire.

Grâce aux contacts avec leurs compatriotes, ils ont trouvé un emploi assez vite. Ils ont travaillé dans les champs en Thrace, comme ouvriers agricoles, dans la construction, dans le commerce ambulante des marchés d'Athènes ou ils ont vendu des marchandises emportées de leur pays, parmi un cercle restreint des voisins grecs autochtones. Ils ont gagné un somme d'argent pour pouvoir financer leur voyage de migration. Il y avait aussi ceux qui n'avaient exercé aucune activité économique et ils ont fait du tourisme en renouant le contact avec la famille.

Ils se sont logés chez des parents et des amis dans des conditions jugés satisfaisantes. Cependant, plusieurs attendaient une meilleure qualité de logement pour leurs parents. La courte durée de leur séjour ne leur permettait pas de chercher une maison à louer. Il y avait aussi des gens qui se sont logés chez leur employé, en général, dans des conditions très difficiles.

La durée de séjour variait entre un et deux mois parce que la plupart d'eux ont pris leurs congés annuels. Ceux qui sont restés plus de deux mois étaient déjà au chômage en Union soviétique et ils ont prolongé leur séjour pour travailler plus longtemps et emmener tout de suite après la famille en Grèce. Les immigrants sont installés dans leur majorité dans l'agglomération athénienne dans les municipalités de forte concentration des Grecs pontiques de l'ex-URSS. Des parents, originaires des flux migratoires antérieurs accueillent des centaines des migrants à Aspropyrgos, à Kallithéa et à Ménidi. D'autres ont choisi l'agglomération de Thessalonique, dans le nord du pays et les villes de Katerini, de Giannitsa, de Kilkis et de Kavala qui sont des lieux d'installation traditionnelle des Pontiques depuis le début du siècle dernier.

Ce sont leurs liens avec le pays de départ qui vont mettre en valeur leur déracinement et leurs liens avec la Grèce vont faire apparaître les réseaux d'immigration.

Réseaux de migrants et processus d'intégration.

Le processus d'intégration de ce groupe des migrants ne peut être étudié qu'en prenant compte l'histoire de la diaspora grecque dans leur lieu d'origine. Les déplacements forcés ou volontaires ont marqué toutes les générations des Pontiques en

ex-Union soviétique. Le voyage vers un nouveau lieu d'installation, un pays inconnu et le déracinement de la terre natale sont des événements vécus par la grande majorité des Pontiques. Chaque génération transmet ses expériences aux plus jeunes. Les difficultés de leur intégration, les contacts avec les autochtones, les réussites et la fierté de leur réussite dans le nouveau pays constituent un acquis, vécu ou transmis de génération en génération, qui va influencer toute autre éventuelle décision de migration. Les déplacements antérieurs nouent des réseaux divers et constituent toujours une expérience antérieure utile pour tout nouveau migrant, même si parfois des mythes et des réalités se confondent. Ce qui est important est ce qui reste dans l'imaginaire collectif de la population et qui devient un outil pour l'intégration.

Deux axes définissent le processus de leur intégration dans la société grecque. Les relations avec leur milieu, leurs proches et les relations avec les autochtones. Des relations particulières se tissent avec chaque groupe, dus à leurs caractéristiques culturelles et socio-économiques. Les problèmes d'intégration dans le marché d'emploi, dans le système d'enseignement, dans la vie sociale se révèlent à travers les attitudes et les comportements de la société d'accueil et des immigrants.

SEGREGATION ET REGROUPEMENT

Pour la population des Grecs pontiques, une certaine ségrégation est volontaire dans la mesure où elle leur permet de pratiquer le mode de vie qu'ils désirent. Elle est vécue comme un processus négatif quand ils ne sont pas reconnus comme des égaux par les autorités locales. On a, bien sûr, des phénomènes d'exclusion, mais en même temps, ils développent des pratiques de territorialisation, ils revendiquent le droit à la ville, à l'espace urbain. C'est ainsi que, cette ségrégation peut entraîner une intégration progressive dans la société d'accueil et une renaissance d'un milieu social d'entraide et de solidarité.

Leurs quartiers ne sont pas peuplés seulement par des Pontiques. Ils cohabitent avec les autochtones, mais ils sont majoritaires. C'est la division sociale et la phase actuelle d'urbanisation à Athènes qui favorise leur installation dans les quartiers périphériques. Ce n'est pas la volonté de préserver leur identité culturelle qui les fait choisir ces territoires périphériques.

C'est un peuplement fortement caractérisé par le regroupement familial. Dans le même quartier, on a toute la famille, et parfois un grand nombre de gens originaires du même village. Ceux qui viennent en solitaires, surtout les hommes qui arrivent en premier, afin de préparer l'arrivée de la famille y sont logés chez des amis, des parents ou des compatriotes.

C'est ainsi que les familles socialement défavorisées des Grecs pontiques sont rejetées vers les zones urbaines extérieures. Cela s'explique par trois raisons: d'abord la proximité des seules unités industrielles d'Athènes et de d'autres activités polluantes de petite échelle. La proximité du travail facilite un peu la recherche d'un emploi, mais la possibilité d'embauche est identique à celle de d'autres régions; le chômage n'a épargné aucune région.

Ensuite, la présence de terrains vides à acheter et l'offre de logements à loyers modérés est le principal facteur attractif. Cette raison est très importante pour les Grecs pontiques qui ont comme priorité l'achat d'un terrain et la construction d'une maison. Le prix de la terre est beaucoup plus bas qu'ailleurs; ces régions se considèrent comme très

défavorisées pour que les autochtones y investissent. Ceux qui ne trouvent pas de terrain dans l'immédiat, peuvent louer provisoirement un logement dans le centre de ces communes.

Puisqu'il s'agit d'une migration familiale, la proximité familiale est un trait communautaire très important. Ils reproduisent les relations familiales qui existaient dans les républiques de l'ex-URSS où toute la famille habitait dans le même village ou la même ville.

La majorité de la communauté subit les conséquences du chômage de courte ou de longue durée. On constate un redéploiement dans leur lieu de résidence, puisqu'ils sont peu mobiles dans la ville, cependant, ils ne restent pas fermés sur eux-mêmes. Ils participent à la vie communautaire de leur quartier et ils sont présents dans l'espace public. Ils veulent créer des relations avec les autochtones.

Cependant, on peut faire une distinction entre les femmes et les hommes. Les hommes sont plus présents dans l'espace public; d'abord parce que le chômage touche plus les femmes que les hommes et ensuite, parce que la famille patriarcale pontique garde les femmes à l'écart de la vie publique. Il n'y a pas de lieux de rencontre pour les femmes, elles ne sortent pas sur la place. Les rumeurs qui circulent sur la prostitution des femmes d'origine russe et des préjugés concernant leur comportement constituent une raison supplémentaire pour l'isolement des femmes pontiques dans leur foyer ou celui des parents, surtout les premières années de leur arrivée. Il n'y a que le travail qui peut faire entrer la femme pontique dans la vie sociale et qui peut lui donner la motivation de s'insérer dans la société d'accueil.

Les relations avec les autochtones se développent grâce au voisinage et se traduisent dans la plupart des cas par un baptême et par des relations dame et femme de ménage qui dépassent les strictes relations salariales.

Territorialité et stratégies résidentielles.

LE LOGEMENT : UN LIEN FORT ET SYMBOLIQUE SE DESSINE .

Les stratégies résidentielles des Grecs pontiques de l'ex-URSS s'inscrivent clairement dans une attitude d'intégration. Ils sont des migrants économiques, mais les raisons de leur départ du pays et le fait qu'ils appartiennent à la diaspora grecque de l'ex-URSS définissent leurs aspirations dans la société de la mère patrie. Leur communauté structurée par des réseaux d'immigration et non par des réseaux économiques s'éparpille surtout dans l'espace des communes périphériques d'Athènes et aussi dans quelques municipalités du centre de la ville, lieux de l'installation du flux migratoire des années soixante.

On préfère être marginalisé dans l'agglomération d'Athènes que dans une région frontalière de la Grèce. Ce qui compte est le statut de l'habitat dans les zones périphériques de la capitale. L'accès à la propriété va garantir leur intégration dans la société grecque. C'est un signe d'attachement au pays. Et comme la précarisation dans l'emploi ne leur permet pas de considérer l'activité professionnelle comme un repère dans leur vie quotidienne, c'est le lieu de résidence qui constitue leur espace de référence et par suite, celui-ci devient le reflet des valeurs socioculturelles du groupe migratoire.

Pour les Grecs pontiques de l'ex-URSS, la construction d'une maison est l'étape indispensable de leur ancrage dans le territoire grec. C'est la première chose qu'il faut faire après la recherche d'un travail. C'est le lien solide et éternel avec leur patrie et la revendication de leur grécité. C'est aussi la volonté de se soustraire au regard des autres, aux autochtones qui parfois les méprisent et doutent de leur origine grecque.

Le lien fort avec leur maison s'explique par leur origine rurale. En ex-URSS, la majorité d'entre eux avait leur maison avec des terrains alentour.

Par ailleurs, dans ces communes périphériques, il y a une forte présence des Grecs de l'ex-URSS qui ont immigré en Grèce dans les années soixante. Ces derniers ont créé un quartier dans la municipalité d'Eleusis, nommé Rossika et d'autres petites unités urbaines à Ménidi. Ils représentent un exemple de réussite sociale et d'intégration; malgré la marginalisation et l'exclusion brutale des années soixante, ils ont gagné une place dans la société locale. Ce modèle est reproduit partout par les nouveaux arrivants.

De plus, on n'avait pas l'idée d'aller habiter en location autrement que provisoirement. Une distinction nette apparaît entre les quartiers périphériques et le centre des municipalités. Les migrants habitent dans le centre en location et en même temps, ils cherchent un terrain à acheter. Dès qu'ils deviennent propriétaires d'un petit terrain, ils quittent la location pour commencer à bâtir leur propre maison.

L'accession à la propriété constitue l'étape la plus importante de l'enracinement des migrants pontiques dans leur pays historique. C'est la raison aussi pour laquelle le Programme de la Fondation était tellement attirant pour les migrants et qu'ils ont accepté de s'installer dans une région à condition d'avoir droit à un logement concédé.

Le système de l'autoconstruction dans l'agglomération athénienne permet aussi aux migrants, tout en respectant les normes, de construire progressivement leur résidence individuelle. On ne rencontre pas ce type de logement en Thrace parce qu'on n'a aucun intérêt à s'installer hors Programme dans une région défavorisée.

Attitudes et comportements des nationaux à l'égard des rapatriés.

A. LA CONNAISSANCE RECIPROQUE.

La simple mise en contact des groupes et des individus ne suffit pas pour éviter les tensions. L'accumulation des informations exactes sur chaque groupe paraît nécessaire mais n'est pas suffisante. Les autochtones trouvent de multiples façons de déformer et de pénaliser les migrants pontiques. Et ces derniers font la même chose pour d'autres migrants qui ne sont pas d'origine grecque. Pour faciliter le contact interculturel de deux populations, il suffit de réduire les obstacles sociaux et économiques, afin d'instaurer les conditions d'une communication satisfaisante qui va à son tour permettre l'intégration progressive. Dans la région de la Thrace où la situation économique est beaucoup plus fragile, la diffusion des informations précises sur leur origine et leur parcours historique pourra diminuer considérablement les situations conflictuelles. Les autochtones ont une ignorance complète des pays d'origine des Pontiques, de leurs caractéristiques socioculturelles, de leurs compétences socioprofessionnelles. De même, le contexte historique de leur installation dans les ex-républiques soviétiques pourrait créer une solidarité avec les autochtones qui sont en majorité des réfugiés des territoires annexés à

la Turquie et à la Bulgarie après les traités de Constantinople de 1913, de Neuilly de 1919 et de Lausanne de 1923.

B. LA PERMANENCE DES GRECS DE LA DIASPORA DANS LE TERRITOIRE NATIONAL. LE REGARD DES AUTOCHTONES. LES PREJUGES.

Malgré le fait que la diaspora grecque occupe une place très importante dans la création de l'*ethnos* grec et constitue toujours le recours unique des gouvernements quand il y a des problèmes à l'intérieur, les Grecs autochtones n'ont pas une souplesse à l'égard des personnes d'origine grecque parlant une autre langue ou ayant d'autres références culturelles.

Bien sûr, les comportements des autochtones ne sont pas les mêmes envers tous les Grecs de la diaspora. Les Grecs pontiques constituent un cas particulier par rapport aux autres rapatriés d'Europe occidentale ou des États-Unis parce que ces derniers ont quitté le pays, il y a quelques décennies, tandis que les Grecs de la diaspora en Russie et en ex-URSS n'ont jamais vécu en Grèce. Ils n'ont aucune image de la Grèce, résultant d'un vécu même lointain. Cependant, même les rapatriés d'Allemagne, majoritairement d'origine pontique ou d'Asie Mineure qui ont ce vécu, sont en décalage par rapport à la situation sociale du moment de leur retour. Lors de la première période de leur retour, ils subissent toujours des comportements discriminatoires, même s'ils n'ont pas la même ténacité que celle exprimée envers les Pontiques de l'ex-URSS. Ils sont appelés par les autochtones, *Lazogermanoi*, c'est-à-dire: Pontiques de l'Allemagne. La société d'accueil considère qu'ils ont perdu quelque chose de leur identité grecque, qu'ils ne sont plus les mêmes.

Cette réaction du milieu social influence, avec d'autres facteurs, l'intégration du rapatrié grec. Pour tous les rapatriés, l'indice du rapatriement définitif ou non est considéré comme un facteur primordial parce qu'il envoie un message clair et direct à la société d'accueil. Les Pontiques ne cessent de répéter: "Nous sommes rentrés en Grèce pour toujours; c'est ici notre patrie".

C. LES ASSOCIATIONS DES GRECS PONTIQUES.

Le milieu associatif joue un rôle important dans le processus de leur intégration. La participation des Grecs pontiques de l'ex-URSS dépend du processus de leur insertion socio-économique et de leur assimilation culturelle dans la société grecque. Cependant, il y a une distinction à faire entre les associations créées dans les années 1920 (vingt-sept associations dans l'agglomération d'Athènes fondées entre 1923 et 1985 qui regroupent les Pontiques de la première, deuxième et troisième génération)² avec le premier flux migratoire des Pontiques vers la Grèce et celles créées par les Grecs pontiques de l'ex-URSS après 1960.

Les associations des années vingt regroupent des gens de la deuxième et troisième génération, descendant des réfugiés de l'Asie Mineure, caractérisés par une forte assimilation et une insertion complète dans la société grecque. Ils participent à la vie civique comme tous les autochtones; de plus, plusieurs ont acquis une grande notoriété dans la vie politique et sociale grecque. Ils gardent une référence marquée au pays

²VERGETI M., *Από τον Πόντο στην Ελλάδα, διαδικασίες διαμόρφωσης μιας εθνοτοπικής ταυτότητας*, Éditions Kiriakidis, Thessaloniki, 1994, p.290.

d'origine de leurs ancêtres; la nostalgie du retour s'exprime plutôt dans un discours des "patries perdues" et l'exigence de reconnaissance du génocide pontique par la communauté internationale; ils savent très bien que le retour n'est plus possible dans la région du Pont.

Les premières associations des Grecs pontiques de l'ex-URSS ont été créées dans les années soixante pour regrouper les migrants pontiques des républiques soviétiques et dont les revendications étaient difficiles à entendre pour les Pontiques déjà installés en Grèce. Ces derniers avaient beaucoup de préjugés envers le régime soviétique. Dans les années de guerre froide et de fort anticommunisme, les Pontiques de l'ex-URSS étaient considérés soit comme des anticommunistes fervents, soit comme des gens qui pourraient éprouver une certaine sympathie pour les communistes et la gauche grecque. Par conséquent, ils sont restés marginalisés dans la société grecque et leurs associations n'ont pas développé d'activités culturelles ou d'autres. Ils parlaient rarement de leur pays d'origine; ils n'ont jamais revendiqué une identité pontique propre à leurs traditions culturelles en URSS. Au fur et à mesure de leur assimilation en Grèce, ils ont cessé de participer activement à ces associations. Actuellement, les associations de Grecs de l'ex-URSS du flux migratoire des années soixante dans l'agglomération athénienne s'élèvent à neuf. Le dernier flux migratoire des années quatre-vingt-dix a revitalisé ces associations. De nouveaux membres sont inscrits, des activités culturelles ont été organisées dans les différentes municipalités d'Athènes. Le contact de nouveaux arrivés avec leurs compatriotes, déjà intégrés en Grèce, a créé des solidarités et a favorisé les contacts avec les autochtones.

En Thrace où le Programme d'Accueil et de Rétablissement des Grecs rapatriés a été appliqué, de nouvelles associations ont été créées par les migrants du dernier flux migratoire. Ces associations servent d'intermédiaire entre les collectivités locales, la Fondation d'Accueil et de Rétablissement des Grecs Rapatriés et les migrants de l'ex-URSS pour présenter leurs revendications et protéger leurs droits dans le Programme. Plusieurs manifestations ont été organisées les dernières années, afin d'exiger la continuité du Programme et l'achèvement du projet de logement des familles installées en Thrace. Les associations pontiques des années vingt ont aussi exprimé leur solidarité en publiant les revendications des Grecs pontiques de l'ex-URSS dans la presse associative et en prenant des initiatives précises au sein de l'administration locale.

Cependant, les associations des Grecs pontiques en ex-URSS, en Thrace ou à Athènes, ne jouent pas de rôle primordial dans la constitution d'une sociabilité pontique. Malgré l'adoption d'un caractère revendicatif pour manifester l'existence du groupe pontique de l'ex-URSS dans la société grecque, mais aussi dans la communauté pontique, les associations de rapatriés n'ont pas pu élargir leurs activités et ne constituent pas une alternative culturelle pour les nouveaux arrivés. La fréquentation et la participation active à une association ne sont pas une priorité. C'est plutôt le regroupement familial et le voisinage avec les gens de leur village qui marque la vie collective de ce groupe pontique.

Cependant, les réseaux sociaux qui se tissent en Grèce ne suffisent pas pour garantir la survie et l'intégration de ce groupe de population. Les réseaux jouent un rôle très important la première période d'installation mais il faut que, progressivement, les immigrés puissent vivre grâce à leurs propres moyens et que les réseaux restent le moyen pour faire émerger leurs caractéristiques socioculturelles dans la société d'accueil. Le

travail est indispensable pour assurer leur rétablissement dans leur patrie historique et les difficultés d'en trouver sont multiples, surtout dans la région de la Thrace. La migration vers d'autres pays se considère comme une alternative.

La fin du cycle des déplacements des Grecs pontiques de l'ex-URSS ou le début d'une nouvelle migration: la migration vers l'Europe et à Chypre.

La population grecque pontique qui s'est installée en Thrace contrairement à celle de l'agglomération athénienne est caractérisée par la tendance à une importante mobilité. Les migrants ne peuvent s'enraciner dans une région pauvre où il est trop difficile de trouver un travail permanent. Un nombre important des migrants pensent partir à l'étranger. Le type, la durée et la destination de leur déplacement dépendent principalement du fait d'avoir ou non accès à la propriété et aux réseaux d'entraide et de solidarité entre les deux pays. Ceux qui n'ont pas bénéficié de l'accession à la propriété veulent quitter la région. Le taux du chômage élevé conduit même des gens qui ont une maison concédée par la Fondation d'Accueil et de Rétablissement des Grecs Rapatriés à vouloir quitter la Thrace. Presque tous veulent aller vers les deux grandes villes du pays, Athènes et Thessalonique. Cette dernière est, cependant, la préférée à cause de sa proximité avec la Thrace.

Plusieurs sont ceux qui ont des amis ou des parents qui sont partis à l'étranger pour travailler : en Allemagne, en Chypre et en Hollande. La durée d'émigration envisagée varie entre quelques mois et un an pour la grande majorité et se prolonge jusqu'à plusieurs années pour quelques uns.

La représentation qu'ils ont de la vie à l'étranger est en général positive mais très souvent en vouloir se présenter plus réalistes, ils présentent aussi les côtés négatifs, C'est intéressant d'essayer de présenter de façon analytique les causes qui justifient leur jugement qu'il soit positif ou négatif parce nous pouvons distinguer leurs priorités. La représentation positive comprend les bonnes conditions de vie, d'accueil et de travail. Ils considèrent que les immigrés y vivent mieux et que la vie est moins chère. « Les salaires sont bons, ils gagnent plus qu'en Grèce et ils peuvent envoyer de l'argent chez eux. »

Cependant, il y a ceux qui relativisent un peu la situation et présentent aussi les côtés négatifs : « Le salaire est bon, mais le travail est dur et la vie difficile ». Le côté négatif est surtout représenté par ceux qui ont des amis en Allemagne où « on travaille toute la journée et on n'a du temps que pour dormir ». Tous, ils reconnaissent que si on ne connaît personne, il est difficile de rester dans n'importe quel pays.

La majorité des Grecs pontiques qui ont bénéficié de l'accession à la propriété émigrent en Europe occidentale et à Chypre pour trouver du travail. Il ne s'agit pas d'une émigration familiale parce qu'ils n'ont pas droit de quitter leur maison concédée sous la peine de la perdre.

A. LA CONTRIBUTION DE L'EMIGRATION DES GRECS DANS LES ANNEES DE L'APRES GUERRE AU DEFERLEMENT DU NOUVEAU FLUX MIGRATOIRE DES GRECS PONTIQUES DE L'EX-UNION SOVIETIQUE VERS L'EUROPE .

Comme nous avons déjà signalé, les Grecs pontiques ne forment pas simplement un groupe migratoire. Ils font partie intégrante de la diaspora grecque; ils sont dispersés dans le Monde. Les communautés les plus peuplées se situent en Grèce, en ex-URSS, en Allemagne, en Australie, aux États-Unis et au Canada.

Ainsi, les réseaux d'immigration en Europe sont assurés par les anciens migrants grecs des pays d'Europe qui désirent trouver de la main d'oeuvre bon marché pour leurs entreprises. Ils arrivent en Thrace et ils vont directement dans les villages des Pontiques pour chercher des employés. Dès qu'ils arrivent dans le café du village, l'information circule vite. Presque toutes les familles avaient au moins un membre de la famille ou un parent qui est parti travailler en Allemagne dans la restauration, en Hollande dans les champs de tomates et d'asperges. Le travail y est dur, le salaire est bas et au noir mais le plus souvent nettement plus élevé qu'en Grèce. En travaillant dans les asperges, ils gagnent 50 euros/jour net et ils payent leur séjour et leur nourriture. Le travail est saisonnier surtout pendant les mois d'été dans les champs et peut se prolonger un peu plus dans la restauration. En Allemagne, ils dorment sur le lieu de travail dans des conditions difficiles et quelquefois, ils ont la possibilité de louer une petite chambre. En Hollande, ils dorment dans des campings.

À Chypre, la migration est d'un autre type. Il y a des Grecs pontiques qui ont immigré à Chypre directement de leur pays de provenance. Un réseau s'établit entre parents et compatriotes qui vivent dans les deux pays. Cette migration n'est pas d'une si courte durée. Même si, ils partent pour quelques mois, la plupart prolonge son séjour et parfois, ils emmènent leur famille. Ils ne peuvent faire cela que s'ils ont des parents qui peuvent rester à la maison en Thrace. Au cas où une maison concédée aux Pontiques resterait vacante, la Fondation a le droit de la récupérer. Beaucoup d'habitants du village de Giannouli en Thrace partent à Chypre et se rendent dans le village pendant trois mois en hiver.

Actuellement, il y a à Chypre 12 000 Grecs de l'ex-URSS. Le gouvernement chypriote avait récemment recensé 8 500 Pontiques. Les autres ont eu peur de se déclarer faute de se voir expulsés du pays. Parmi ce nombre recensé, il y a 2 500 personnes qui n'ont pas encore obtenu la nationalité grecque et des personnes qui sont venues à Chypre avec un visa touristique y compris des conjoints d'autres nationalités que la grecque et ils ont prolongé leur séjour sans autorisation officielle. La catégorie qui n'a pas la nationalité grecque se divise en trois sous-catégories: a. ceux qui ont un visa de rapatriement grec avec la loi 2130/1993 et n'ont pas encore obtenu la nationalité grecque, b. ceux qui sont arrivés à Chypre comme touristes et ils sont recensés et c. ceux qui sont arrivés comme³ touristes et ne sont pas recensés. Dans la première sous-catégorie se placent des Grecs

³ En 1990, la Fondation Nationale d'Accueil et de Rétablissement des Grecs rapatriés (EIYAPOE, en grec), un organisme public de droit privé a été créé. Son rôle est de mettre en oeuvre la politique migratoire de l'État grec. Le programme d'installation élaboré par cet organisme concerne l'installation permanente des

pontiques qui ont immigré à Chypre par la Thrace ou des personnes qui ont obtenu un visa de rapatriement et ont choisi enfin d'aller directement à Chypre.

Grâce aux réseaux des migrants avec les associations des Grecs pontiques qui habitent dans l'île dès le début du siècle, l'administration chypriote tolère la présence des immigrés sans papiers. Les deux communautés, grecque et chypriote, essaient de trouver la voie administrative la plus facile pour faciliter l'installation des Grecs pontiques. L'adhésion de Chypre à la communauté européenne va sans doute faire avancer ce problème.

Les Grecs pontiques ont une image idéalisée pour les conditions de vie à Chypre. Les plus nombreux ont une image positive justifiée par le bon accueil des Chypriotes ("les gens sont gentils, ils sont solidaires"), par la facilité de trouver du travail, par le bon salaire, par les bonnes conditions de travail et de plus, on y parle la même langue en comparaison avec d'autres pays d'accueil. Cependant, il y a peu qui disent qu'on trouve un bon travail avec un bon salaire, mais les gens ne sont pas bons et l'accueil est comme en Grèce. Il y a aussi ceux qui évoquent la possibilité d'une guerre avec les Turcs comme un obstacle à leur installation à Chypre. Ils ne veulent pas aller travailler dans un pays qui risque d'être en conflit. Pourtant, ils avouent qu'ils ne connaissent pas la vie à Chypre.

B. L'ENQUETE A CHYPRE.

La recherche que nous avons faite sur place dans un échantillon de dix ménages et les interviews avec les représentants des associations pontiques a montré que la situation a beaucoup changé depuis les premières années de la migration à Chypre. La représentation de la vie quotidienne que leurs compatriotes en Thrace ont pour Chypre ne correspond pas toujours à la réalité actuelle.

Les salaires ne sont pas tous entre 1000 et 1200 euros. Un Grec pontique touche un salaire entre 10 (17 euros) et 15 livres par jour, inférieur de 10 livres à celui des Chypriotes. Ils travaillent dans la construction, la restauration et l'agriculture.

Cependant, c'est vrai que les loyers sont moins chers et correspondent à des maisons plus confortables. Le loyer pour deux chambres meublées est le même avec celui d'un studio en Grèce. Mais les loyers pour les Pontiques sont un peu plus élevés que pour les autochtones et le logement n'est pas très bien entretenu. En général, en ce qui concerne Nicosie et Paphos, plusieurs habitent respectivement dans les quartiers de la "zone verte" et dans des maisons des Turcochypriotes dans une rue dans la haute ville.

La difficulté de trouver un emploi et la pression qu'elle exerce dans la société chypriote a obligé le Ministère du Travail de Chypre à ouvrir un bureau particulier pour étudier leurs problèmes sur le marché de l'emploi et à mettre en route des programmes d'insertion professionnelle similaires à ceux des Chypriotes.

De plus, quand l'immigration devient familiale, on rencontre des problèmes avec les retraités, les personnes très âgées et les invalides qui n'ont droit à aucune aide publique.

rapatriés exclusivement dans la région de la Thrace. Elle devait prendre en charge leur logement et leur intégration socio-professionnelle.

Conclusion.

On constate, alors, que la diaspora grecque en voie de disparition en ex-Union soviétique provoque la naissance d'une diaspora actuelle en Chypre et en Europe occidentale. Les Grecs pontiques continuent d'émigrer vers d'autres centres de la diaspora et d'y créer leurs propres noyaux identitaires.

Les gens qui ne veulent pas émigrer à l'étranger sont ceux qui n'y connaissent personne donc ils ne prennent pas le risque d'aller dans un pays inconnu. C'est que les effraye le plus est le problème de la langue.

En même temps, il faut bien mettre en valeur le fait que malgré ces mécanismes d'accueil et d'intégration (soit en provenance de l'Etat, soit en provenance de leur histoire collective), la période de la migration et de l'installation reste un événement dramatique dans leur vie. Cette période d'adaptation et d'intégration s'étend souvent très longtemps après leur arrivée. Sa durée dépend surtout de l'accès aux réseaux d'entraide et de solidarité, de la personnalité de l'individu, mais aussi de sa situation familiale, des événements objectifs supérieurs à sa volonté, et même du hasard. En tout cas, l'immigration en Grèce constitue une rupture dans leur vie. On ne peut pas étudier cette population de manière continue entre les différentes générations. On ne peut que se référer aux années antérieures et postérieures à la migration. La comparaison même entre leur état socio-économique antérieur et leur situation actuelle doit se faire avec précaution parce qu'ils ont vécu dans un système politique totalement différent de celui du capitalisme occidental.

Actuellement, ceux qui pensent que les Grecs doivent rester dans les républiques du Caucase pour préserver la présence des Grecs, installés depuis des décennies dans la région, commencent à trouver des supporteurs en Grèce. Cette tendance devient dominante au moment où les autorités grecques sont incapables d'accueillir l'afflux des migrants. En même temps, le gouvernement revendique son rôle stratégique dans la région du Pont-Euxin. Il désire déployer des activités économiques mais aussi se présenter comme un partenaire stabilisateur des tensions locales. Cette position doit être vue sous le prisme de la revendication par la population des Pontiques de l'ex-URSS d'une identité distincte, propre à leur histoire au sein de l'Union soviétique, et en relation avec leur histoire migratoire. Cette identité, refoulée pendant une grande période, au profit d'une identité théorique grecque, proche de l'identité de la mère patrie, commence à émerger peu à peu. Les Pontiques, surtout les nouvelles générations sont en train de revendiquer leur différence, leur culture, leurs acquis historiques. Et cela devient d'autant plus intéressant quand nous nous rendons compte que leur propre identité comporte forcément des éléments qui sont dus aux vécus pendant la période d'intégration à la société grecque. En d'autres termes, leur Histoire est "enrichie" par la douloureuse expérience de la vie des migrants dans un pays occidental.

Même si le retour n'est pas anodin et malgré les témoignages des parents et des amis sur la difficulté d'intégration, surtout professionnelle, pendant la première période après l'arrivée, l'illusion d'une terre possible et heureuse existe encore. Elle va alimenter sans cesse le flux migratoire en provenance des républiques de l'ex-URSS. Ces hommes et ces femmes vivant dans des pays lointains et si longtemps oubliés par la métropole, vont manifester ouvertement la richesse de leur culture et leur volonté de s'ancrer en

Grèce et de créer de nouveaux territoires. Ils vont sans doute réussir à un certain degré à mettre en cause l'exclusion sociale.

La question qui se pose est si avec le retour en Grèce on met un terme aux déplacements séculaires de cette population de la diaspora grecque. Les migrations vers d'autres pays européens sont-elles une étape provisoire de leur retour en Grèce ou vont-elles créer de nouveaux lieux de destination et d'enracinement? La diaspora prolétaire de la première génération deviendra-t-elle ensuite un groupe dynamique d'entrepreneurs, d'intellectuels, de classes moyennes dans l'espace national? Vu que les migrants se rapatrient, on peut se demander si la mobilité sociale du groupe migratoire des Grecs pontiques de l'ex-URSS en Grèce aura la même ampleur que celle de la diaspora grecque en Allemagne Fédérale, en Belgique, au Canada, en Australie, en Afrique du Sud, en Argentine ou au Brésil après la Deuxième Guerre Mondiale.

En même temps, il faut bien mettre en valeur le fait que malgré ces mécanismes d'accueil et d'intégration (soit en provenance de l'Etat, soit en provenance de leur histoire collective) la période de la migration et de l'installation reste un événement dramatique dans leur vie. Cette période d'adaptation et d'intégration s'étend souvent très longtemps après leur arrivée. Sa durée dépend surtout de l'accès aux réseaux d'entraide et de solidarité, de la personnalité de l'individu, mais aussi de sa situation familiale, des événements objectifs supérieurs à sa volonté, et même du hasard. En tout cas, l'immigration en Grèce constitue une rupture dans leur vie. On ne peut pas étudier cette population de manière continue entre les différentes générations. On ne peut que se référer aux années antérieures et postérieures à la migration. La comparaison même entre leur état socio-économique antérieur et leur situation actuelle doit se faire avec précaution parce qu'ils ont vécu dans un système politique totalement différent de celui du capitalisme occidental.

BIBLIOGRAPHIE

- BRUNEAU M. (sous la dir.), *Les Grecs pontiques*, Éditions CNRS, Paris, 1998.
- BURGEL G., *Croissance urbaine et développement capitaliste, le « miracle » athénien*, Éditions du CNRS, 1981.
- CHORRA-GOBBIN C. (sous la dir.), *Réinventer le sens de la ville: les espaces publics à l'heure globale*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2001.
- DAMIAN N., ROSENBAUM-TAMARI Y., *Identité juive et immigration en Israël: une enquête en cours sur l'actuelle vague d'immigrants russes*, in: Revue Européenne des Migrations Internationales 1996(12) No 3, pp. 9-31.
- DARQUES R., *Salonique au XXe siècle: de la cité ottomane à la métropole grecque*, Éditions CNRS, 2000.
- DUPONT V., DUREAU F., *Renouveler l'approche de la dynamique urbaine par l'analyse des migrations*, Pratiques Urbaines 4, CNRS, CEGET.
- HAUMONT A. et al., *La mobilité des citadins*, Institut de sociologie Urbaine, D.G.R.S.T.
- HAUMONT A., LASSAVE P. (sous la dir.), *Mobilités spatiales. Une question de société*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2001.
- HAUMONT N. (sous la dir.), *La ville: agrégation et ségrégation sociales*, Éditions L'Harmattan, Paris, 1996.

- HOVANESSIAN M., *Le lien communautaire. Trois générations d'Arméniens*, Éditions Armand Colin, Paris, 1992.
- PEROTTI A., *Migrations et société pluriculturelle en Europe*, Éditions L'Harmattan, Paris, 1996.
- PREVELAKIS G., (sous la dir.), *Les réseaux des diasporas*, Éditions L'Harmattan/Centre chypriote des recherches scientifiques, Paris/Nicosie, 1996
- SCHNAPPER D., *La France de l'intégration*, Éditions Gallimard, Paris, 1991.
- SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J., *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Éditions La Découverte, Paris, 1998.
- SIMON G., *L'espace des travailleurs tunisiens en France*, Université de Poitiers, 1979.
- TARRIUS A., *Les fourmis d'Europe, migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, Éditions L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, 1992.
- VILLANOVA R., BEKKAR R., *Immigration et espaces habités*, Éditions L'Harmattan, Paris, 1994.